

FONDS D'INTERVENTION



TERRITOIRE CONCERNÉ



BASSIN D'EMPLOI DE STRASBOURG

Basée à Schiltigheim, l'entreprise *BIO -RAD* a signé avec l'Etat une convention de revitalisation en vue de dynamiser le tissu économique local et de favoriser la création d'emplois sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

Une des actions consiste, pour SODIV, à mettre en place **un fonds de prêts participatifs de 1 100 000 €** pour financer, à des conditions bonifiées par *BIO -RAD*, des projets de création et de développement d'entreprises porteurs d'emplois.

ENTREPRISES ÉLIGIBLES



Prioritairement les TPE/PME œuvrant dans les secteurs de l'industrie et du service aux entreprises.

PROJETS FINANÇABLES



Tout projet créateur d'emplois dans le cadre de la création d'une nouvelle entreprise ou du développement d'une entreprise existante.

TERRITOIRES CONCERNÉS



Eurométropole de Strasbourg

CARACTÉRISTIQUES DU PRÊT

Le prêt participatif, qui est assimilé à des quasi-fonds propres, est un outil financier :

- dont l'objet n'est pas affecté ;
- accordé sans caution, ni garantie particulière ;
- conçu pour renforcer la structure financière de l'entreprise ;
- simple et rapide à mettre en place

Il vient en complément et exerce un effet de levier sur les financements de la communauté bancaire et des autres structures d'apports en fonds propres.

Le montant du prêt, à raison de 25 000 € par création d'emploi prévue, est compris entre un minimum de 75 000 € et un maximum de 175 000 €.

Le taux proposé est de



1 % L'AN, FIXE

Sur une durée



DE 5 ANS



Le remboursement s'effectue par échéances trimestrielles à terme échu, avec un amortissement constant en capital

Il n'y a aucune perception de frais de dossier.

UN APPORT EN QUASI-FONDS PROPRES À SEULEMENT 1 % L'AN

INTÉRESSÉ ? PRENEZ CONTACT AVEC

Christine MEYER-FORRLER

06 50 92 95 00

cmeyer-forrler@sodiv.fr

Catherine BRINGEL

06 76 40 96 83

cbringel@sodiv.fr

Sébastien HAENSLER

07 65 51 91 02

shaensler@sodiv.fr